

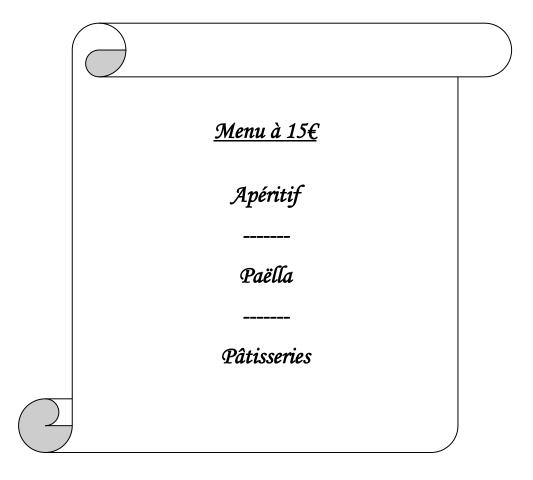
SYNDICAT FORCE OUVRIERE

des personnels du Département du HAUT-RHIN



Cher(e) Collègue,

Pour le repas de midi, nous te proposons un déjeuner en commun pris sur place. Tu trouveras le menu ci-dessous (version traditionnelle ou hallal – choix à spécifier) :



Afin d'organiser au mieux le repas de midi, nous te remercions de t'inscrire par mail à **contact@fodpt68.fr** <u>avant le 7 mai 2018</u>, en nous précisant si tu souhaites une paëlla traditionnelle ou Hallal. Le montant du repas sera à acquitter auprès de notre trésorier le jour de l'AG. Tout repas commandé et non annulé avant le 15 mai sera facturé.

Le traiteur accepte les chèques repas.

Enfin, nous t'invitons également à prendre tes dispositions (RTT/congés/récup) pour l'après-midi puisque le déjeuner ne démarrera qu'à 12h45-13h00.



